

# Alliages

UIMM

Alsace

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

Magazine d'information de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Alsace  
Numéro 32 - **Avril 2024**

## LE DOSSIER

# L'ASIM Alsace, à vos côtés pour former vos collaborateurs

UIMM

UIMM



### EMPLOI FORMATION

SHOWROOM  
"PLONGEZ AU CŒUR  
DE L'INDUSTRIE"



### ENTREPRISES ET INITIATIVES

PENTA FAMECA,  
UNE CROISSANCE  
CONSTANTE GRÂCE  
À LA R&D

UIMM Alsace, l'industrie au cœur



# SOMMAIRE

## 04 INFOS JURIDIQUES

- Premier bilan du déploiement de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie
- Loi « partage de la valeur au sein de l'entreprise »

## 05 SÉCURITÉ-SANTÉ ENVIRONNEMENT

- Bilan des activités du PÔLE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT
- Témoignage : Cédric SONREL, Responsable HSE France - SEW USOCOME SAS

## 06 LE DOSSIER

- L'ASIM Alsace, à vos côtés pour former vos collaborateurs

## 10 EMPLOI - FORMATION

- Showroom « Plongez au Cœur de l'Industrie » : une 5<sup>ème</sup> édition exceptionnelle en termes d'ambiance et de fréquentation !
- Handi'CAP vers l'industrie
- Salons Emploi - Formation dans le Haut-Rhin

## 13 LES ACTEURS DU RÉSEAU

- Avec le GEIQ Industrie, recruter en apprentissage n'a que des avantages
- Ouverture d'un Bachelor RH à Colmar et Reichshoffen
- Un nouvel îlot de soudage automatisé pour le Centre de Mulhouse

## 16 ENTREPRISES ET INITIATIVES

- PENTA FAMECA, une croissance constante grâce à la R&D

### Magazine d'information de l'UIMM Alsace

- Directeur de la publication : Fabrice URBAN
- Rédacteur en chef : Éric DALIGUET
- Conception-rédaction-réalisation : Cabinet Brigitte Simon Conseil (Tél. 06 50 37 28 14, conseil@brigitte-simon.com)
- Rédaction : Sébastien BLANCHARD, Caroline DIEU, Frédérique DIRIAN, Sandra GROSS, Benoît KARGER, Aneta KRETZ, Robin MALINVERNO, Barbara MARISON, Tom PAGNIEZ, Brigitte SIMON
- Mise en page : barbara.graphiste@gmail.com
- Photos : Alemploi, Photothèque UIMM Alsace, Pôle Formation Alsace, Getty Images, Dominique Giannelli, Studio Odyssee
- Impression : Imprimerie Parmentier. Tiré à 1020 exemplaires. ISSN 2270-8391.

## COOPÉRATION

### AVEC DES ACTEURS INSTITUTIONNELS LOCAUX

Après le succès du CQPM Technicien(ne) en Maintenance Industrielle, de nouvelles coopérations sont en perspective avec la Maison de l'emploi de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg.

Fabrice Urban, Président de l'UIMM Alsace, et Éric Daliguet, Délégué Général de l'UIMM Alsace, ont rencontré Anne-Marie Jean, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et Vincent Horvat, Directeur de la Maison de l'emploi de Strasbourg. Leurs échanges ont porté sur l'attractivité des métiers de l'industrie afin de mieux faire connaître aux jeunes et personnes en reconversion le potentiel des métiers de l'industrie, ainsi que sur la création de nouveaux parcours de formation. « Une réunion qui ouvre des perspectives très intéressantes, déclare Éric Daliguet. Notre ambition étant de trouver et de former de nouveaux publics pour nos entreprises, notamment les personnes éloignées de l'emploi et de l'industrie ».

■ Brigitte SIMON



## L'UIMM ALSACE RENFORCE SES ÉQUIPES



Le Pôle SSE de l'UIMM Alsace se renforce avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, Claire LICHAWSKI, titulaire d'un Master 2 en droit de l'environnement, des territoires et des risques, et forte de 5 ans d'expérience.

Au sein du Pôle SSE, Claire LICHAWSKI occupe depuis le 1<sup>er</sup> février 2024 le poste de chargée des missions SSE qui consiste à informer, conseiller et accompagner les entreprises adhérentes sur les aspects juridiques et techniques dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Toute l'équipe de l'UIMM Alsace lui souhaite la bienvenue !

■ Aneta KRETZ



## LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ POUR ENRAYER LA PÉNURIE DE CANDIDATS

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de la nouvelle convention collective est une étape importante pour nos entreprises. Certes, sa mise en place a pu être difficile, mais nous devons maintenant l'utiliser comme **un outil d'attractivité pour nos salariés et candidats à l'embauche**. Ce nouveau cadre, outre la simplification liée à la fusion de toutes les conventions collectives territoriales, nous permet en effet de mieux appréhender les métiers de demain. Chaque salarié peut désormais se projeter, grâce à une classification unique et objective des emplois de la branche. Par ailleurs et pour la première fois, notre branche s'est dotée d'un régime de protection sociale propre, couvrant obligatoirement l'ensemble des salariés.

Je rappelle que le Pôle juridique de l'UIMM Alsace propose un accompagnement à toutes les entreprises adhérentes afin de les guider dans la mise en œuvre d'une nouvelle gestion des emplois, des compétences et des parcours professionnels nécessitant une forte implication de l'encadrement intermédiaire.

Par ailleurs, nos entreprises font preuve de dynamisme et participent grandement à l'économie et à la création de richesse pour notre territoire. **Nos effectifs ont augmenté de plus de 2 000 salariés en 2023**, sur les 54 000 salariés que comptent nos 330 entreprises adhérentes. Cette courbe ascendante va se poursuivre car nos entreprises continuent à recruter en 2024 et se trouvent freinées dans leur développement par **une pénurie de candidat(e)s**.

### « ÉLARGIR LE VIVIER DES CANDIDATS »

Le défi, en 2024 et au-delà, est clairement **d'élargir le vivier des candidats**, en particulier dans les métiers techniques ; notre objectif, en complément de nos formations initiales, est de trouver et de **former de nouveaux publics** pour nos entreprises, notamment les personnes éloignées de l'emploi et de l'industrie qui n'imaginent pas que celle-ci puisse être pour elles un terrain de travail et d'épanouissement professionnel. C'est à ces personnes, qui ne disposent ni d'un diplôme ni d'une expérience dans l'industrie mais qui auraient l'envie de nous rejoindre, que nous devons proposer un parcours de formation adapté.

**L'attractivité de nos industries** était le thème central du séminaire annuel de notre Conseil d'Administration en 2023. Pour toucher ces publics éloignés de l'industrie (hors apprentis), l'UIMM Alsace va :

- se doter d'une campagne de communication nouvelle,
- construire des programmes de formation ad hoc,
- renforcer sa politique de lobbying et de partenariats locaux avec les acteurs institutionnels et politiques, ainsi que les acteurs de l'emploi et le monde associatif.

**Pour finir : un mot sur la transition énergétique.** C'est un changement majeur pour nos économies mais qui ne se fera pas sans nos industries, bien au contraire... Pour construire une éolienne, il faut des soudeurs, des chaudronniers, des usineurs... Nos métiers ont le vent en poupe et il faut le faire savoir davantage ! **La transition énergétique, c'est aussi une formidable opportunité !**

Fabrice URBAN  
Président de l'UIMM Alsace



**UIMM Alsace**  
Siège social  
6 rue Ettore Bugatti  
67201 Eckbolsheim

Site de Mulhouse  
31 rue François Spoerry  
68100 Mulhouse

**Téléphone :**  
03 68 47 90 00

**Site internet :**  
[www.uimm-alsace.fr](http://www.uimm-alsace.fr)

#### Les acteurs du réseau



## PREMIER BILAN DU DÉPLOIEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE

**Plus de deux mois après l'entrée en vigueur de la Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM), l'heure est au premier bilan du déploiement de ce gigantesque projet au sein de nos entreprises. Si le déploiement a essentiellement concerné la nouvelle classification des emplois, les autres thèmes conventionnels ont également nécessité des adaptations dans la pratique des entreprises.**

Dans la lignée de ce qu'Hubert MONGON, Délégué Général de l'UIMM, indiquait à la presse début janvier 2024, la grande majorité des entreprises alsaciennes était prête au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : Les fiches descriptives d'emploi ont été rédigées, les cotations ont été réalisées, et les salariés ont été informés par la remise de ces différents documents.

L'UIMM Alsace a pu mesurer l'état d'avancement de ce déploiement au cours de cercles RH : cinq cercles d'échanges se sont tenus en février, par bassin d'emplois, chez Schaeffler France, Federal Mogul Valvetrain Schirmeck SAS, N. Schlumberger, Constellium Neuf-Brisach et à la Chambre des Métiers d'Alsace.

Ces réunions ont réuni plus de 60 entreprises et ont permis aux participants d'échanger librement sur le déploiement de la CCNM, les difficultés rencontrées mais également leurs réussites.

Et maintenant ? Les entreprises ont amorcé un nouveau chantier relatif à la reconnaissance individuelle des salariés, dans le prolongement des travaux de classification réalisés et en cohérence avec les recommandations de la branche. De nouveaux cercles d'échanges seront ainsi

organisés par bassin d'emplois sur ce thème courant avril prochain.

En outre, accompagnées par le Pôle Juridique de l'UIMM Alsace, certaines entreprises négocient et concluent des accords d'adaptation ou de dérogation à la CCNM. Ces accords visent principalement à maintenir d'anciens avantages conventionnels dénoncés (prime de vacances, 13<sup>e</sup> mois, etc) ou à formaliser des usages d'entreprises, mais également à adapter certaines dispositions nationales relevant du « bloc 3 » pour être au plus proche de la réalité et des besoins des entreprises. Ce dialogue social d'entreprise dynamique est salué par l'UIMM Alsace. Comme précisé aux organisations syndicales territoriales, notre organisation professionnelle a d'ailleurs toujours encouragé les entreprises à négocier sur ces sujets, dans le cadre de la Loi Travail et des « Ordonnances Macron ».

Enfin, s'agissant de la négociation territoriale alsacienne, l'UIMM Alsace rencontrera prochainement les organisations syndicales représentatives pour négocier la valeur du point servant de base de calcul à la prime d'ancienneté conventionnelle. Ce moment sera également l'occasion de partager ce premier bilan avec les organisations syndicales.

■ **Benoît KARGER**



## LOI « PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE »

**La volonté des partenaires sociaux et du législateur depuis plusieurs années, est de permettre de mieux associer les salariés aux résultats de l'entreprise en généralisant le partage de la valeur pour tous les salariés, en améliorant l'articulation des différents dispositifs existants et en orientant l'épargne salariale vers les investissements responsables et solidaires, l'économie productive et la transition écologique.**

La Loi du 29 novembre 2023 est ainsi venue entériner la plupart des dispositions de l'ANI du 10 février 2023 sur ces points.

La prime de partage de la valeur peut désormais faire l'objet de 2 versements annuels. Les entreprises de 11 à moins de 50 salariés sont incitées à mettre en place un dispositif de participation, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent négocier un dispositif permettant un partage de la valeur en cas d'augmentation exceptionnelle



du bénéfice. Enfin, au titre d'un dernier exemple, le règlement du PEE doit permettre d'affecter une partie des sommes épargnées à l'acquisition de parts d'au moins un fonds labellisé ou d'un fonds nourricier d'un fonds labellisé au titre du financement de la transition énergétique et écologique ou de l'investissement socialement responsable.

■ **Barbara MARISON**

## BILAN DES ACTIVITÉS DU PÔLE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Le pôle SSE apporte une expertise juridique et technique dans les domaines Santé, Sécurité, Environnement et RSE pour : **INFORMER, CONSEILLER, ANIMER, FORMER, ACCOMPAGNER** et **REPRÉSENTER LA BRANCHE**.

### INFORMER

#### PUBLICATIONS SSE

- 55 mailings
- 8 notes Santé Sécurité
- 8 notes Environnement
- 48 points hebdomadaires SSE
- 12 veilles réglementaires Sécurité
- 10 veilles réglementaires Environnement

#### 2 ENQUÊTES SSE

- État des lieux des préoccupations en matière d'électricité
- Services de santé au travail inter-entreprises, missions de prévention et suivi individuel de l'état de santé

### CONSEILLER

1 042 sollicitations SSE

#### THÈMES ENVIRONNEMENT - TOP 5

- RSE (responsabilité sociétale des entreprises)
- Bilan carbone, bilan GES (gaz à effet de serre)
- ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)
- Énergie
- Déchets

#### THÈMES SANTÉ SECURITÉ - TOP 6

- Dispositions générales : document unique d'évaluation des risques professionnels, expositions aux facteurs des risques professionnels (ex. pénibilité), formation, passeport prévention, jeunes travailleurs, danger grave et imminent ...
- Information et formation des travailleurs
- Institutions représentatives du personnel : CSE, CSSCT
- Equipements de travail et équipements de protection individuelle
- Lieux de travail : affichage obligatoire, consignes de sécurité, aménagement des postes de travail, matériel de premier secours et secouristes, sécurité incendie...
- Service prévention santé au travail, suivi individuel de l'état de santé

### FORMER

#### FORMATIONS ASIM

16 jours de formation EN INTRA  
140 stagiaires

#### THÈMES

- Fondamentaux de la prévention, de la santé et de la sécurité
- Attributions et fonct<sup>n</sup> du CSE - Ent. ≥ 50 salariés
- Attributions et fonct<sup>n</sup> du CSE - Ent. < 50 salariés
- Aspects SSE au sein du CSE ou de la CSSCT
- Travaux réalisés dans une entreprise utilisatrice par une entreprise extérieure

### ANIMER

#### ANIMER : RÉUNIONS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES PRATIQUES SSE

7 réunions / 254 participants

#### THÈMES SANTÉ SECURITÉ

- Passeport de prévention
- Portail dématérialisé des documents uniques d'évaluation des risques professionnels
- Incitations financières
- Infirmiers de santé au travail
- Accord de branche SST et QVCT (CCNM)
- Fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle
- Retraite pour incapacité permanente
- Compte professionnel de prévention
- Livret statistique de la sinistralité AT/MP
- Campagne nationale du système d'inspection du travail
- Recommandations du CTN A

#### THÈMES ENVIRONNEMENT

- RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise)
- Dispositifs de soutien (subventions et prêts)
- Sécheresse : vers la sobriété de l'usage de l'eau
- Directive énergies renouvelables
- Economie Circulaire
- Zones à faibles émissions (ZFE-m)
- PFAS (substances perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés) : point sur l'analyse des émissions aqueuses des activités industrielles susceptibles de rejeter des PFAS
- Mesures de restriction en période de sécheresse
- Prélèvements et consommation d'eau des ICPE soumises à autorisation

■ Aneta KRETZ

### ACCOMPAGNER

#### PRESTATIONS GEFIHO/UIMM

77 jours de prestations

#### THÈMES

- Évaluation RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) - Niveau 1
- Document unique d'évaluation des risques professionnels
- Bilan Carbone
- Bilan GES (gaz à effet de serre)

### REPRÉSENTER

LA BRANCHE - 7 mandats (MEDEF, CPME)

CTN A - **Vice-présidence**

COCT - 2 commissions spécialisées, suppléante

CROCT - Titulaire

CTR 1 - **Vice-présidence**

CR2P - **Présidence**

CRATMP - Suppléante

### TÉMOIGNAGE DE CÉDRIC SONREL, RESPONSABLE HSE FRANCE SEW USOCOME SAS.



« Dans le cadre de la veille réglementaire en environnement et en sécurité au niveau SEW USOCOME, nous nous basons essentiellement pour la réaliser sur les éléments transmis par l'UIMM Alsace. Cette transmission hebdomadaire nous permet d'être informés sur les changements législatifs à venir et de les prendre en compte de manière très proactive.

En effet, il est très difficile pour une société industrielle de pouvoir être aux faits de tous les

changements à venir, de manière régulière, par les multitudes d'avant-projets des textes à venir.

De plus, la possibilité de pouvoir joindre l'UIMM Alsace ou de participer à des réunions thématiques, pour connaître des éléments plus précis sur les sujets qui nous concernent directement, est un réel avantage par la qualité des réponses qui nous sont transmises ».

■ Propos recueillis par Aneta KRETZ



## L'ASIM ALSACE, À VOS CÔTÉS POUR FORMER VOS COLLABORATEURS



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES EST UNE MISSION AMBITIEUSE À LAQUELLE S'ATTACHE L'UIMM ALSACE.

Par l'intermédiaire de son organisme de formation **l'ASIM Alsace**, **l'UIMM Alsace** propose à ses entreprises adhérentes des formations dans les domaines suivants :

- **Droit social (principalement droit du travail)**
- **Gestion de la paie**
- **Ressources humaines**
- **Santé Sécurité Environnement**

Ces formations sont organisées sur une ou plusieurs journées, à Mulhouse ou à Eckbolsheim et dispensées par des experts dans chacun des domaines concernés.

Elles sont proposées en inter-entreprises ou en intra à la demande des adhérents.

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Actions de formation continue

### SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2023

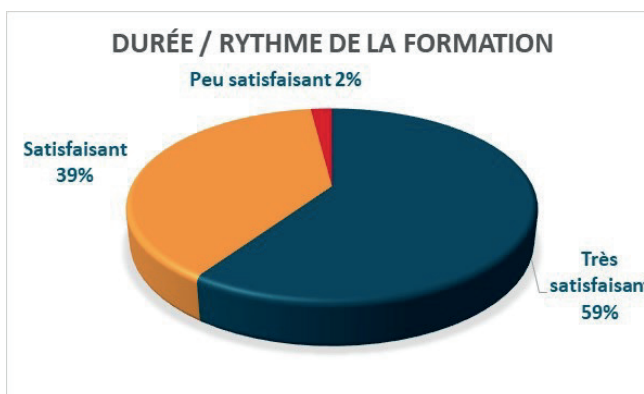
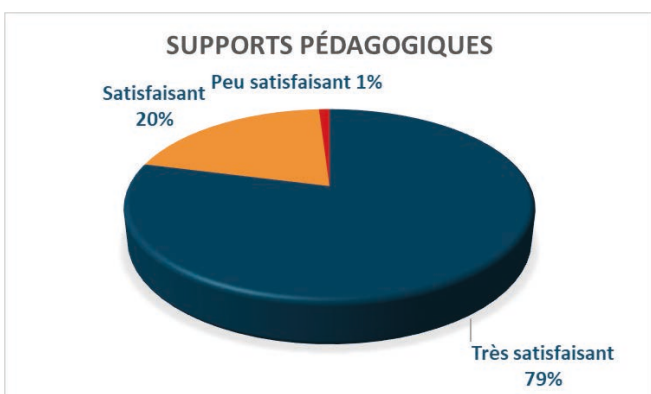
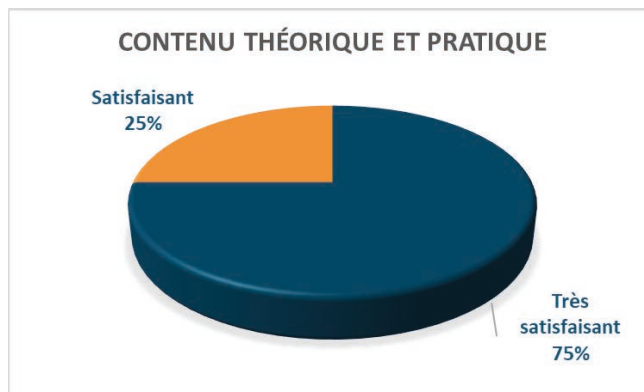
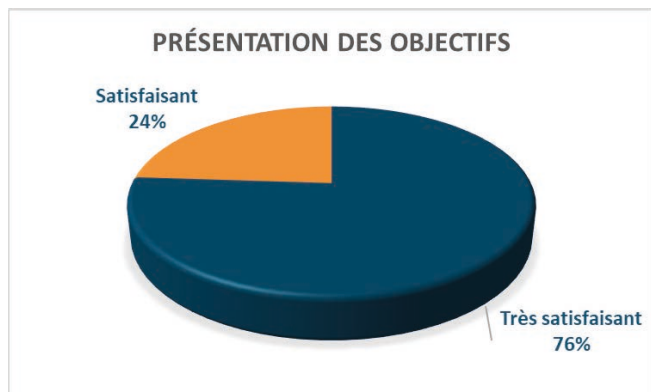
En 2023, l'ASIM Alsace a réalisé **50,5 journées de formation** (24 en intra et 26,5 en interentreprises), pour **486 stagiaires**, représentant **3 157 heures de formation**. **84 entreprises** adhérentes de l'UIMM Alsace ont fait confiance à l'ASIM Alsace pour former leurs salariés, ce qui représente **25 % des adhérents**.

Dans un objectif d'amélioration continue, l'ASIM Alsace a validé le renouvellement de sa certification QUALIOPi en février 2024 et réalise après chaque session de formation, une enquête de satisfaction auprès des stagiaires et des formateurs.

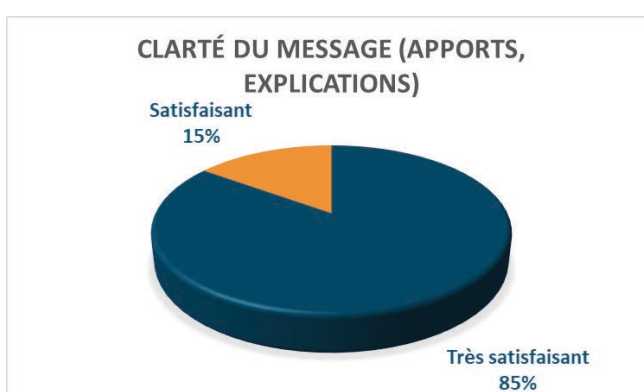
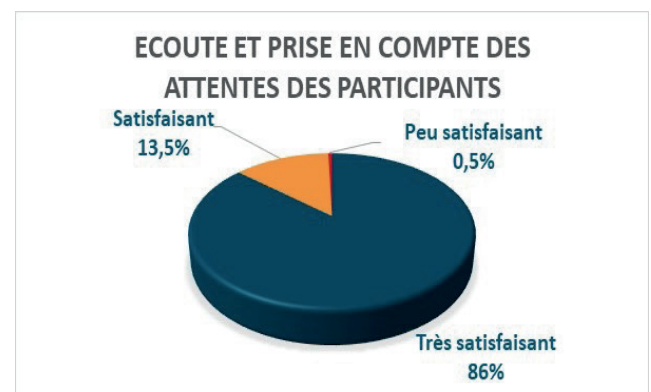
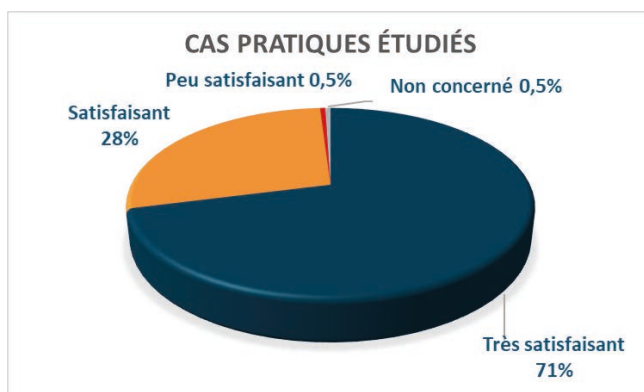
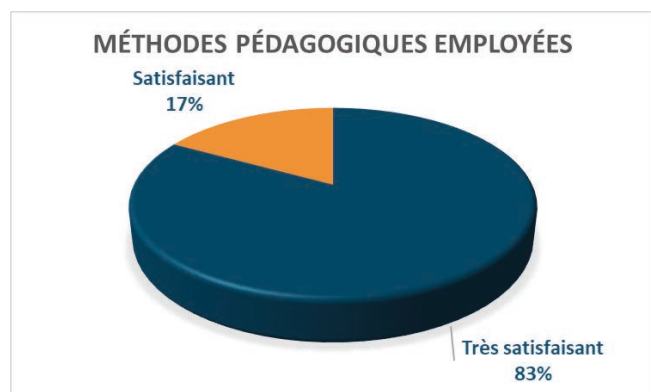
Ci-après les indicateurs les plus significatifs relevés pour les formations réalisées en 2023, attestant d'un niveau important de satisfaction des personnes formées par l'ASIM Alsace.



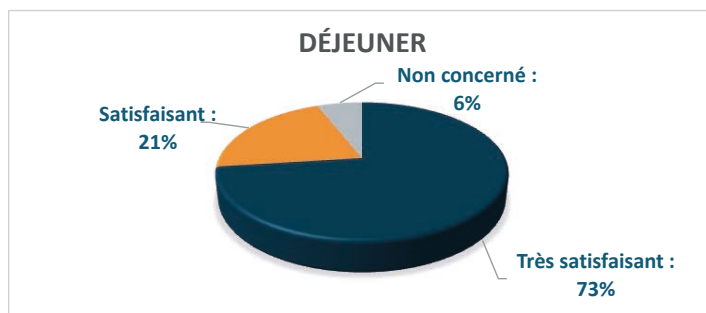
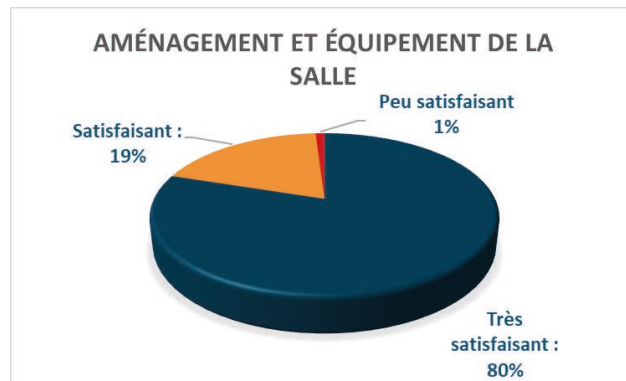
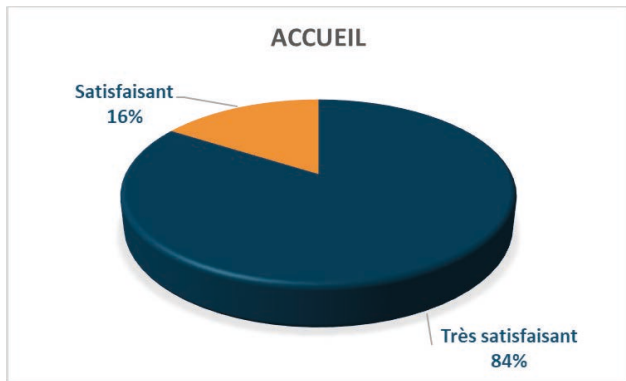
**ÉVALUATION DES STAGIAIRES SUR LA FORMATION**



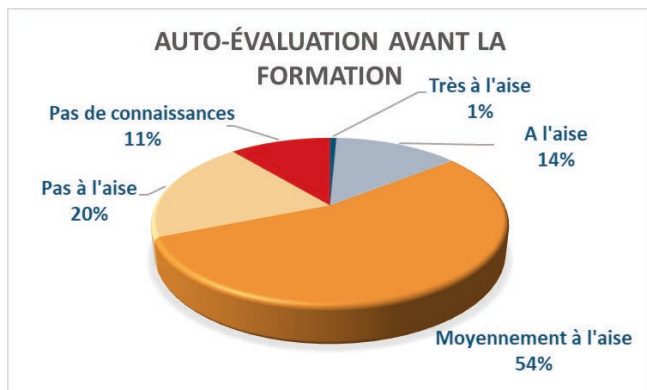
**ÉVALUATION DES STAGIAIRES SUR LES FORMATEURS**



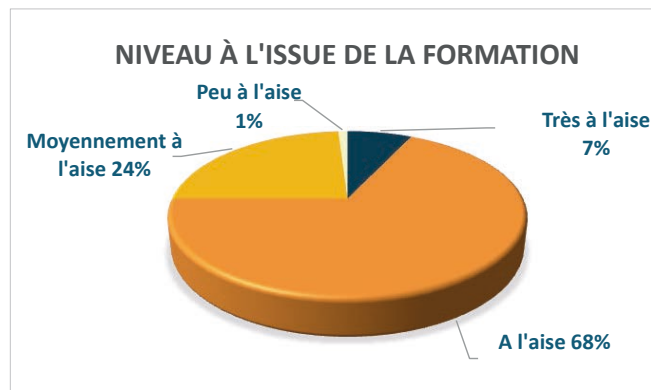
## ÉVALUATION DES STAGIAIRES SUR L'ORGANISATION PRATIQUE DES FORMATIONS



### AUTO-ÉVALUATION AVANT LA FORMATION



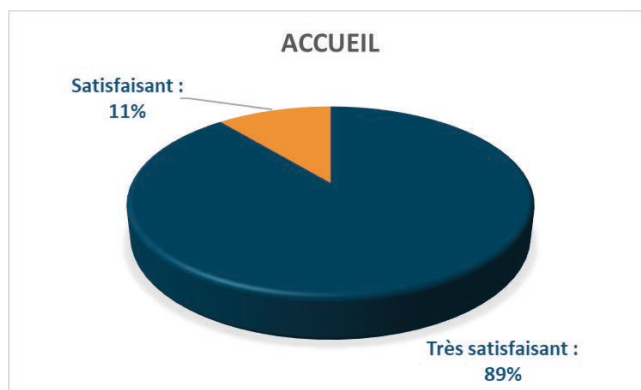
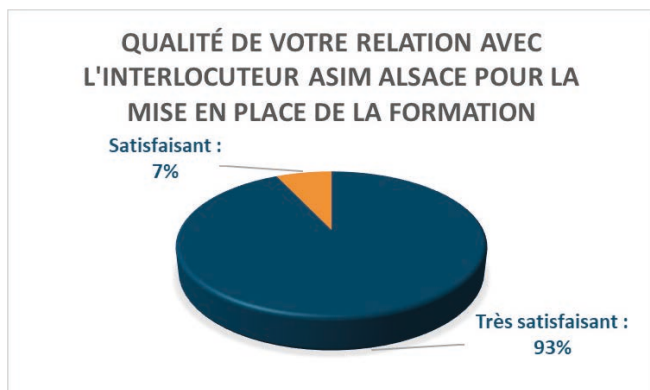
### ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

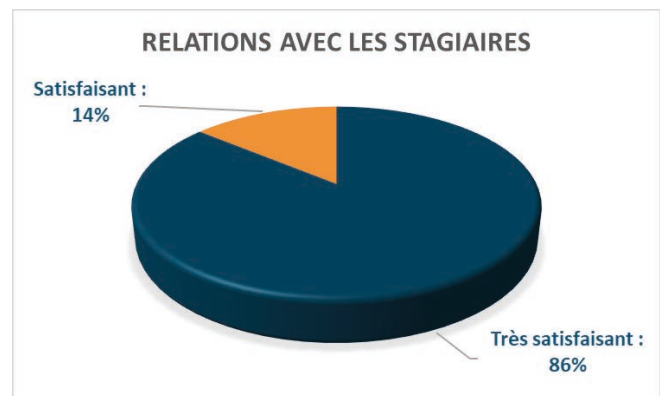
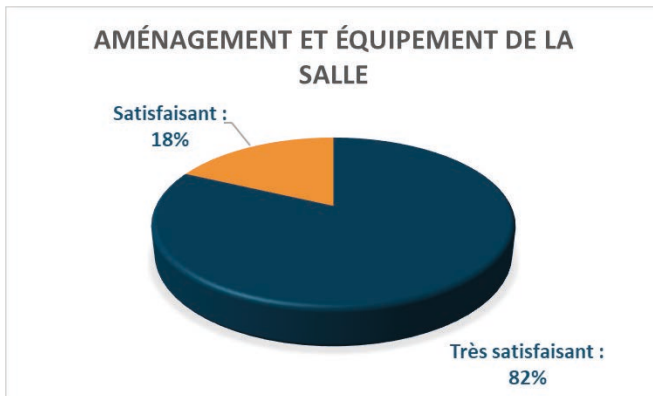


Tous les stagiaires estiment avoir **progressé d'au moins un niveau** à l'issue de la formation. Par ailleurs, **19 %** d'entre eux se sentent capables de mettre en pratique les acquis de la formation à **100 %** et **64 %** s'en sentent capables à **75 %**.

**EN CONCLUSION, 86 % DES STAGIAIRES SONT TRÈS SATISFAITS DE L'ASIM ALSACE ET 14 % EN SONT SATISFAITS.**

## SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DE FIN DE FORMATION DES FORMATEURS (TAUX DE RETOUR : 100 %)





**EN CONCLUSION, 86 % DES FORMATEURS SONT TRÈS SATISFAITS DE LEURS RELATIONS AVEC L'ASIM ALSACE ET 14 % EN SONT SATISFAITS.**

## FORMATIONS DISPENSÉES POUR LE PÔLE FORMATION

L'ASIM Alsace intervient également auprès du Pôle formation UIMM Alsace, pour les formations Tuteurs et les formations École de Management. En 2023, **18 jours de formation** en droit du travail ont été réalisés pour le Pôle Formation, pour **241 stagiaires**, représentant **1 082 heures de formation**.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS INTER-ENTREPRISES 2024

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en cours d'année en fonction de l'actualité mais également des **besoins de nos adhérents**. Les formations sont dispensées sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

DROIT SOCIAL / RH	Durée	Lieu	Date
Suspensions du contrat de travail	1 jour	Eckbolsheim	18 janvier 2024
Classification - (Module 1 - Analyse et description des emplois)	1 jour	Eckbolsheim	1 février 2024
Classification - (Module 2 - Cotation des emplois)	1 jour	Eckbolsheim	6 février 2024
Avantages en nature et frais professionnels	1 1/2 jour	Mulhouse	21 et 22 mars 2024
Rémunération	1 1/2 jour	Eckbolsheim	11 et 12 juin 2024
Durée du travail	1 jour	Mulhouse	24 septembre 2024
Embauche et contrat de travail	1 jour	Eckbolsheim	12 novembre 2024
Ruptures du CDI	2 jours	Mulhouse	25 et 26 novembre 2024

CYCLE PAIE	Durée	Lieu	Date
J1 - Le contrat de travail	1 jour	Mulhouse	15 février 2024
J2 - La paie : généralités, les dispositions conventionnelles, le bulletin de paie	1 jour	Eckbolsheim	14 mars 2024
J3 - Les suspensions du contrat de travail	1 jour	Eckbolsheim	16 avril 2024
J4 - La durée du travail	1 jour	Mulhouse	16 mai 2024
J5 - Les cotisations sociales, le plafond, les réductions et allègements de charges	1 jour	Eckbolsheim	20 juin 2024
J6 - Les avantages en nature et frais professionnels	1 jour	Mulhouse	12 septembre 2024
J7 - La rupture du contrat de travail	1 jour	Eckbolsheim	17 octobre 2024
J8 - Contrôle et sécurisation de la paie	1 jour	Mulhouse	19 novembre 2024

DROIT SOCIAL ET SANTE - SECURITE - ENVIRONNEMENT	Durée	Lieu	Date
Attributions et fonctionnement du CSE entreprises de 50 salariés et +	2 jours	Mulhouse	12 et 13 février 2024

**Nous réalisons également des formations en intra en fonction de vos besoins.** L'ASIM Alsace se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement (nouvelle formation en inter ou en intra, situation de handicap qui nécessite des adaptations...) au **03 68 47 90 00**.

## SHOWROOM "PLONGEZ AU CŒUR DE L'INDUSTRIE" : UNE 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION EXCEPTIONNELLE EN TERMES D'AMBIANCE ET DE FRÉQUENTATION !

**ILS SONT VENUS NOMBREUX PLONGER AU CŒUR DE L'INDUSTRIE !**

**L'événement phare de l'Industrie 2024 à Haguenau a connu une affluence record avec près de 9 000 visiteurs sur les 2 journées des 22 et 23 mars 2024 à la Halle aux Houblons de Haguenau, dont 1 600 jeunes accueillis sur la matinée du vendredi.**

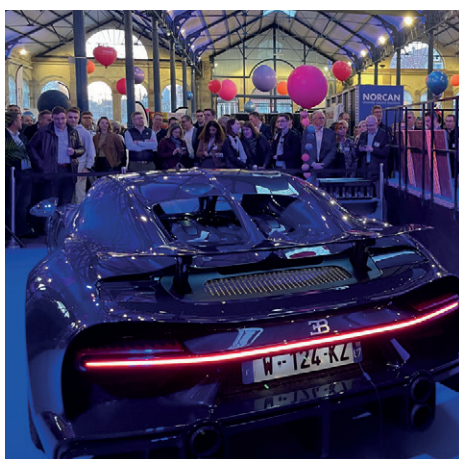
De la haute technologie, un chien Robot de Boston Dynamics, une hypersportive CHIRON de BUGATTI Automobiles, un EFA (Engin de Franchissement de l'Avant) et une démineuse de CEFA, une maquette du train OXYGENE de CAF, un robot SHERPA de NORCAN, une cabine camion d'ISRI, un centre d'usinage de HURON, une presse à injecter de HAGER, une usine virtuelle de SEW USOCOME... : les visiteurs venus à la rencontre de nos fleurons industriels alsaciens ont pu découvrir leurs capacités d'innovation, les métiers, les technologies mais aussi se renseigner sur les filières de formation.

Ce showroom a présenté une vitrine des plus attractives de notre secteur, contribuant, nous l'espérons, à faire naître des vocations auprès des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi et/ou de l'industrie.

### LES TEMPS FORTS

• **Une table ronde le vendredi matin réunissant :**

- **Josiane CHEVALIER**, Préfète de la Région Grand Est,
- **Florent ROCHEDIX**, Conseiller de Monsieur le Recteur de l'Académie de Strasbourg et délégué régional adjoint à



la formation professionnelle initiale du Rectorat,

- **Fabrice URBAN**, Président de l'UIMM Alsace,
- **Claude STURNI**, Président de la Communauté d'Agglomération d'Haguenau & Vice-Président de la Région Grand Est,
- ainsi que des industriels (Cefa, Hager, Huron, Isri, Quiri, Sew Usocome, Schaeffler, Schiller Médical, Boehli, Mars).

Ils ont abordé les thématiques suivantes : l'attractivité des métiers industriels, les

attentes et les besoins de recrutement, le niveau de formation, les problèmes d'orientation, leurs attentes pour le savoir-être en entreprise, les besoins de filières émergentes (électronique), comment amener les parents à s'intéresser à l'industrie...

- **La matinée du vendredi réservée aux écoles** : collèges, lycées et universités.
- **Une soirée privative le vendredi** réunissant 550 dirigeants, décideurs économiques et partenaires institutionnels, qui a rencontré un franc succès.

Au programme de cette soirée :

- Visite libre du showroom industriel, échange avec les exposants,
  - Spectacle des robots autonomes « Spot » de Boston Dynamics,
  - Présentation de l'hypersportive CHIRON de Bugatti Automobiles et déploiement de l'Engin de Franchissement de l'Avant de CEFA,
  - Cocktail dînatoire pour un moment de convivialité avec animation musicale.
- **Dès le vendredi 14h et toute la journée du samedi : ouverture au grand public.**





## LES ACTEURS

« Plongez au Cœur de l'Industrie » est une manifestation organisée par l'UIMM Alsace (sous la houlette de Frédérique DIRIAN, Responsable Emploi Formation Bas-Rhin) et la Communauté d'Agglomération de Haguenau (Dominique PLATZ Directeur du développement économique et Sylvie LOGEL, Chargée de mission Entrepreneuriat Pépinière Direction du Développement économique), en partenariat avec la Région Grand Est, Resilian, Adira- L'Agence de développement d'Alsace, les Dernières Nouvelles d'Alsace, le CIC Est, Europe 2, Territoires d'industrie.

Merci aux entreprises adhérentes pour leur forte implication à faire rayonner notre industrie et notre territoire. Les exposants présents :

ACEA • BEI Sensors • BOEHLI SAS • BUGATTI Automobiles SAS • CAF (Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles) Reichshoffen • CEFA • DE DIETRICH • EIFHYTEC • ETESIA SAS • FEHR BETON • GEOLITH • Groupe PFISTER • HAGER Group • HURON GRAFFENSTADEN • INTUITIVE Robots • ISRI France • ITW France SAS • JONE Précision et JONE ENGINEERING • KREAKEN • LEMAITRE Sécurité SAS • LIEBHERR MINING EQUIPMENT COLMAR SAS • LITHIUM de France • MARS WRIGLEY • NATURALVI • NORCAN SAS • Sherpa Mobile Robotics (SMR) • SIEMENS • SCHAEFFLER France SAS • SCHILLER Medical • nVent SCHROFF • SEW USOCOME • SEWAPACK • TESC Innovation • TOMTECH • TRYBA Industrie SAS • VOSSLOH • GUNTHER TOOLS • WALTER Tools.

Mais aussi : IUT de Haguenau • Lycée Goulden de Bischwiller • Lycée Heinrich Nessel de Haguenau et Pôle formation Alsace de Reichshoffen.

## HANDI'CAP VERS L'INDUSTRIE

L'UIMM Alsace, en collaboration avec CAP Emploi, L'AGEFIPH, UP Interim et France Travail (anciennement Pole Emploi) ont sensibilisé et guidé les entreprises sur l'intégration, l'accueil et le recrutement de personnes en situation de handicap.

Des réunions d'information et des parcours de visites d'entreprises ont accompagné la démarche « Handi'CAP vers l'industrie ».

Cette sensibilisation pour le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap, est importante et bénéfique pour les entreprises industrielles et également pour la société.

Elle permet de favoriser la diversité, l'innovation, la rentabilité économique et la responsabilité sociale de l'entreprise.

### BILAN DE CETTE ACTION EN 2023 :

Réunion « Recruter et intégrer un collaborateur en situation de handicap » : mars-avril et novembre 2023



EFFECTIF : 40 personnes

FIVES SELES, DIEHL METERING, RICOH INDUSTRIE FRANCE, CONSTELLIUM NEUFBRISACH, LIEBHERR FRANCE, FAMECA, MHI EQUIPEMENT, SCHLUMBERGER, RATIONAL, EURO INFORMATION SERVICES, MANUFACTURE DU HAUT-RHIN, JOHN COCKERILL, BONGARD, ACEA, DBK France, DE DIETRICH, DESSINDUS, ENDRESS HAUSER, GUNTHER TOOLS, LOHR, RM SYSTEM France, SCHROFF, BAUMERT, HAGER, MERCK, INNOPLATE, SOCOMEC, STREB et WEIL, KAPPELER ENSEIGNES.

Parcours et visites des entreprises industrielles

EFFECTIF : 45 personnes

ENDRESS HAUSER, TRENCH, SOCOMEC, BONGARD, ESARIS.

Nous réitérerons cette opération en 2024 lors de la semaine du Handicap qui aura lieu du 2 au 8 décembre 2024.

■ Frédérique DIRIAN



## SALONS EMPLOI - FORMATION DANS LE HAUT-RHIN

L'UIMM Alsace et le Pôle Formation UIMM Alsace ont participé aux deux principaux salons Emploi-Formation du Haut-Rhin, qui se sont tenus en janvier 2024. Ces deux salons ont pour vocation de faire découvrir nos métiers industriels à un large public — jeunes en recherche d'orientation, salariés pour monter en compétences, demandeurs d'emploi pour se reconverter — ainsi que les parcours de formation pour y accéder.

### SALON SOREP DE MULHOUSE AU PARC DES EXPOSITIONS DE MULHOUSE

Sur un stand commun, l'UIMM Alsace et le Pôle Formation ont pu conseiller et orienter un public en quête d'orientation avec des démonstrations de métiers et des échanges avec des jeunes actuellement dans ces parcours de formation. Un succès pour ce premier salon de l'année puisqu'il a attiré **13 422 visiteurs !**

### SALON FORMATION-EMPLOI ALSACE AU PARC DES EXPOSITIONS DE COLMAR

Quelques jours plus tard se déroulait le salon Formation-Emploi Alsace au Parc des Expositions de Colmar. L'édition 2024 de ce salon a permis à l'UIMM Alsace de dévoiler son nouveau stand pour une meilleure attractivité. Un stand idéalement situé au cœur du Pôle Industrie et entouré par de nombreux adhérents de la métallurgie présents également à cette manifestation. Un stand sur lequel de nombreuses

démonstrations métiers ont suscité l'intérêt des visiteurs : tour à commandes numériques, ligne automatisée, scanner, imprimante 3D, ligne de production automatisée... En conclusion, un salon riche en échanges, témoignages de jeunes, démonstrations de métiers, explications sur les parcours de formation avec un bilan positif puisque le salon a enregistré **+12% de visiteurs soit 18 222 personnes qui ont passé les portes du salon sur 2 jours.**

■ Caroline DIEU

## AVEC LE GEIQ INDUSTRIE, RECRUTER EN APPRENTISSAGE N'A QUE DES AVANTAGES



Choisir la formation en apprentissage permet à votre entreprise de former vos futurs collaborateurs, l'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage et suit des cours théoriques au sein d'un établissement de formation : Pôle formation UIMM Alsace, CFA (centre de formation d'apprentis), UFA (unité de formation par apprentissage) dans un lycée professionnel, centre de formation des compagnons, etc.



L'équipe du GEIQ Industrie : Sébastien Blanchard, Valentine Butez, Ilona Karst

Le GEIQ, Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification, piloté et géré par ses entreprises adhérentes, répond aux problématiques de recrutement d'apprentis des entreprises : c'est notre cœur de métier, notre ADN.

Ainsi, l'équipe du GEIQ Industrie étudie la problématique de recrutement soumise par l'entreprise, sélectionne, recrute, et met à disposition de ses adhérents des salariés en contrat d'apprentissage. **Elle organise les parcours de formation pour ses salariés, et leur fait bénéficier d'un double tutorat (par l'entreprise et le GEIQ), et d'un accompagnement socio-professionnel (par le GEIQ).**



**Le GEIQ accompagne le salarié** qu'il porte administrativement tout au long du parcours, dans un objectif de **supprimer les freins périphériques à l'emploi et d'accompagner l'entreprise dans son engagement sociétal**. Cet accompagnement permet de limiter les risques de rupture de contrat et ainsi de maximiser les chances d'insertion durable de l'apprenti dans le monde du travail.

**L'ENTREPRISE** adhérente est déchargée de toutes les obligations administratives et académiques, elle peut ainsi se concentrer sur l'apprentissage du cœur de métier, en

maximisant le potentiel d'intégration du salarié.

La mise à disposition du salarié en entreprise par le GEIQ fait l'objet d'une simple facturation de prestations horaires.

**LE SALARIÉ EN APPRENTISSAGE** intègre l'entreprise pour ses périodes de formation en situation de travail, sous forme de mise à disposition de personnel. À l'issue de son parcours, il peut être recruté directement par l'entreprise.

Les apprentis signent leur contrat de travail avec le GEIQ qui verse la rémunération pendant la formation.

En résumé, passer par le GEIQ pour un contrat en apprentissage offre aux entreprises et aux jeunes une expérience professionnelle enrichissante, un accompagnement personnalisé et des opportunités d'insertion professionnelle accrues.

■ Sébastien BLANCHARD

## OUVERTURE D'UN BACHELOR RH À COLMAR ET REICHSHOFFEN

À compter de septembre 2024, le Pôle Formation UIMM Alsace inaugurerà à Colmar et Reichshoffen l'ouverture d'un Bachelor RH, mention « Chargé(e) de Développement RH ».

Présente sur deux axes forts de notre territoire, cette formation d'un an se vaudra de faciliter géographiquement l'accès aux études RH, tout en s'inscrivant en réponse à un manque évident de professionnels sur un niveau Bac +3.

En partenariat avec la CCI Alsace, réalisant déjà cette certification à Strasbourg, elle se centrera sur de solides enseignements en rémunération et droit social. Ces deux thématiques seront les fondations mêmes du parcours pédagogique, bien que d'autres plus généralistes (GEPP, recrutement, RSE, etc.) seront également abordées.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas d'ajouter une partie « coloration industrielle » au programme. L'industrie étant notre cœur d'activité, et les apprenants pouvant en être les acteurs de demain, il nous est naturel de vouloir leur transmettre une première approche du domaine.

Concernant l'organisation, la section de Colmar se retrouvera dans les locaux de la CCI et celle de Reichshoffen dans notre si singulier centre de formation nord-alsacien. Le rythme de formation privilégiera une alternance courte ; 2 jours en centre et 3 jours en entreprise, ce qui permettra aux apprenants de participer chaque semaine au quotidien pratique de leur entreprise d'accueil tout en gardant une proximité avec le centre de formation. Plus précisément, les Colmariens seront mobilisés sur site le mercredi et jeudi, les Reichshoffenois le mardi et mercredi. Étant un jour commun aux deux sections, le mercredi nous permettra ainsi de favoriser en temps réel l'interaction



entre les deux groupes. Implantés dans des bassins d'emploi à la typologie et à l'histoire différentes, il sera en effet pertinent de leur donner l'opportunité d'échanger autour de leurs expériences respectives.

Les examens se dérouleront fin juin 2025. À cette occasion, les apprenants seront conviés à une étude de cas sur table qui évoquera certains des sujets travaillés en formation. Elle sera composée de problématiques RH de terrain mises en forme par des professionnels du métier. L'exactitude du contexte juridique sollicité, la pertinence de l'argumentation et la prise en compte des contraintes situationnelles seront notamment établies comme critères de notation.

Au fil de leur alternance, les apprenants devront également mener un audit social interne en entreprise. Formalisé à travers un « Dossier De Pratiques Professionnelles » qu'ils devront oralement présenter face à un jury d'experts, il portera sur des thématiques RH généralistes, hors rémunération et droit social. Ce dossier, allant de la contextualisation

de problématiques jusqu'à la mise en œuvre de solutions adaptées, nécessitera donc l'accès aux données de l'entreprise d'accueil afin d'être réalisé.

**L'ouverture de ce Bachelor RH marque un tournant pour le Pôle Formation UIMM Alsace qui, fort d'une expérience en technique industrielle, élargit aujourd'hui son champ des possibles avec une formation de la famille des fonctions supports.**

Le rôle de l'ensemble des acteurs impliqués sera par conséquent de témoigner de la même connexion avec l'opérationnel et de la même exigence de qualité que celles qui animent déjà nos formations bien ancrées.

Une jolie promesse que nous avons à cœur de concrétiser !

■ Robin MALINVERNO  
Chargé de développement RH  
et formateur Bachelor RH

## UN NOUVEL ÎLOT DE SOUDAGE AUTOMATISÉ POUR LE CENTRE DE MULHOUSE

Le centre de Mulhouse a récemment eu la chance de se voir équiper d'un nouvel îlot de soudage automatisé.



Notre robot AR1440, nouvelle génération de robots de Yaskawa

L'inauguration de notre robot de soudage aura lieu dans notre centre de Mulhouse le 16 avril prochain, en partenariat avec le CETIM.

Au programme à partir de 16h00 : conférences sur la robotisation du soudage, démonstration d'une solution cobot de soudage téléopéré, visite du plateau technique de notre Pôle formation UIMM Alsace.

■ Tom PAGNIEZ  
Formateur

Ce robot est un AR1440 et fait partie de la nouvelle génération de robots fabriqués par Yaskawa. Il est aussi constitué d'une armoire de commande YRC1000 avec console de programmation à écran tactile et en couleur. Cette armoire permettra à l'opérateur de créer ses programmes, les stocker, les utiliser...

L'intérieur de la cellule comprend un positionneur DK-500 COMPACT à deux axes gérés avec contre pouppée folle G-1000 et équipé d'une table d'assemblage Siegmund, pour faciliter la répétabilité d'assemblage des pièces.

La charge utile est de 500 kg. La longueur entre plateau est de 1200 mm ce qui donne de belles possibilités de pièces.

Il y a aussi la station de nettoyage de torche qui permettra de démarrer ses cycles de soudage en limitant le risque de non-conformité.

Et enfin, il est équipé d'un poste à souder MIG/MAG type TPS320i, avec un système de torche refroidie, ainsi qu'un dispositif de sécurité anticollision type Crashbox, tous de marque Fronius.

L'avantage de ce type de technologie est que tous les types de soudure sont réalisables (à plat, multi positions, d'angle, montante, etc) à condition d'avoir les accès nécessaires. Cela permettra à nos apprenants de découvrir une technologie innovante et intéressante et ainsi enrichir leur expérience professionnelle.

D'ailleurs, cette installation nouvelle génération répond à une demande d'un de nos plus importants partenaires qui souhaite faire monter en compétences ses salariés.

Cet îlot nous permettra aussi de développer en parallèle nos offres de formations continues et de compléter la formation de nos BTS CRCI et nos Mentions Complémentaires Techniciens en Soudage. Les séances que nous réalisons sont de différents types : cours théoriques, cours pratiques, cours de programmation hors-ligne et permettent de donner toutes les bases nécessaires à l'utilisation et à la programmation.



Derrière le dinosaure, dans la cabine bleue, se cache un robot de la marque Yaskawa

## PENTA FAMECA, UNE CROISSANCE CONSTANTE GRÂCE À LA R&D

Depuis sa création en 1949 à Rixheim en Alsace, FAMECA ne cesse de parfaire son offre de produits de sécurité pour la maintenance des réseaux électriques.



Frédéric SCHEIDT,  
Directeur  
Général  
Délégué

« Après des milliers d'heures de développement, le cœur de gamme est constitué des outils de sécurité associés à la procédure des 5 règles d'or d'accès aux réseaux électriques : perches isolantes, détecteurs de tension, mises à la terre. Nous pouvons citer ici deux références mondiales : perches isolantes construites sur le tube isolant 100kV/30cm conforme à la norme CEI60855-1 et produites en continu, ainsi que la mise à la terre brevetée SMAPE pour les réseaux de transport du courant (HTB) qui garantit la sécurité de l'opérateur », détaille Frédéric SCHEIDT, Directeur Général Délégué.

Grâce à ses capacités liées à la Recherche & au Développement ainsi qu'à l'utilisation de matériaux technologiques et innovants, les produits de PENTA FAMECA se sont développés, depuis plus de 70 ans, au travers d'une offre étendue destinée aux exploitants des réseaux électriques, de la basse à la très haute tension mise préalablement hors tension, mais également du matériel permettant de travailler à distance sous tension (TST : Travaux



© Dominique Gianneli

Sous Tension) avec des conditions d'excursion particulières.

PENTA FAMECA, en plus de posséder deux laboratoires Très Haute Tension dédiés, se distingue par ses lignes de production intégrées et uniques pour les tubes isolants composites hautes performances. « Grâce à nos compétences en pultrusion, fonderie, collage structural, usinage, sertissage, assemblage, mécanique générale, électronique et mécatronique, les produits de PENTA FAMECA offrent des solutions complètes et adaptées », poursuit Frédéric SCHEIDT.

La marque FAMECA, fleuron de la fabrication française de détecteurs, de perches isolantes et de mise à la terre pour la HTA et HTB, rejoint en 1998 le Groupe NOVARC pour créer la division SAFETY. Organisée depuis 2015 avec un nouveau site voisin, FAMECA ELECTRONICS, sous la direction aujourd'hui de Cyril MELLIER, venu significativement renforcer l'effectif du Bureau d'Études électronique. Les activités de développement et de fabrication des 2 sites mobilisent près de 90 personnes en

permanence dont 22 en R&D. Un effectif qui peut monter à 115 personnes pour les mois de livraison les plus chargés.

« L'activité est dynamique, les besoins en permanente évolution et les investissements suivent. Chaque année voit son lot de nouveaux produits ou de nouvelles machines de production ou d'agrandissement du bâti. Depuis fin 2023 avec la création de la marque bannière PENTA, toutes les sociétés du groupe NOVARC division SAFETY communiquent au travers d'une seule et même marque qui offre à chaque électricien des solutions complètes d'accès et de maintenance aux réseaux électriques », précise Frédéric SCHEIDT.

« Pour accompagner notre croissance nous recrutons chaque année de nouveaux talents. Nous avons recruté 6 personnes en 2023, dont 2 personnes ayant fait leur apprentissage au sein de notre entreprise. Nous faisons également monter en compétences nos collaborateurs par le recours notamment aux CQPM de l'UIMM Alsace. D'ailleurs, nous sommes souvent membres de jurys CQPM pour l'évaluation de candidats d'autres entreprises de la métallurgie. Les échanges avec d'autres professionnels, mais aussi les sujets présentés sont très intéressants, une manière de concilier soutien à l'UIMM Alsace et prise de recul sur nos métiers », conclut Frédéric SCHEIDT.

■ Brigitte SIMON

### CHIFFRES CLÉS À FIN 2023

	FAMECA	FAMECA ELETRONICS
<b>Effectif</b>	56	34
<b>Chiffre d'Affaires</b> Progression de 1 M€ par an depuis 3 ans	14,7 M€	8,5 M€
<b>Surface des sites</b>		
Production :	4 000 m <sup>2</sup>	800 m <sup>2</sup>
Magasin – Reception :	800 m <sup>2</sup>	450 m <sup>2</sup>
Bureau :	1 000 m <sup>2</sup>	750 m <sup>2</sup>
Station d'essai :	150 m <sup>2</sup>	150 m <sup>2</sup>

- **Développements produits : Une cinquantaine de nouveaux produits par an. 4 brevets déposés dont un aux Etats-Unis.**
- **Export : 60 % du chiffre d'affaires est exporté à l'international jusqu'en Nouvelle Zélande.**
- **Investissements : 700 000 € par an en moyenne.**

